

Le gouvernement nous a-t-il entendus ?

Qu'est-il advenu de nos alternatives fiscales dans le budget 2011-12 ?



A l'automne 2010, nous, Coalition représentant des milliers de Québécois, avons publié un document recensant 17 solutions fiscales démontrant hors de tout doute qu'il était possible d'aller chercher autour de 9 milliards \$ par année SANS recourir à la tarification ou à la privatisation. Lors des consultations prébudgétaires qui ont suivi, nous avons appris que le ministère des Finances avait étudié nos propositions. Qu'en a-t-il retenu ? Presque rien, semble-t-il, comme nous le verrons dans ce bref tour d'horizon.

Pour consulter le document complet et voir nos 17 alternatives fiscales : www.nonauxhausses.org (sous l'onglet « Outils d'analyse et de réflexion »).

PARTIE A

Cette partie de notre document propose des mesures visant à réinstaurer la progressivité de l'impôt des particuliers. Les voici, avec un commentaire concernant ce que le gouvernement en a fait dans le budget 2011 :

NOUS PROPOSONS: Ajouter un palier d'imposition pour les revenus de plus de 125 000\$

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Silence. Pourtant, instaurer un 4e palier d'imposition pour les revenus les plus élevés (soit 125 000 \$ et plus), comme au fédéral, permettrait de récupérer 950 millions \$.

NOUS PROPOSONS: Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Le deuxième budget de Raymond Bachand (2011) permet toujours de n'inclure que 50 % des revenus tirés de la spéculation dans le rapport d'impôt. Donc, 50 % de l'argent tiré des gains en capital n'est toujours pas imposable et reste dans les poches de l'individu qu'on peut présumer déjà à l'aise financièrement.

NOUS PROPOSONS : Diminuer le plafond des REER

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Le gouvernement n'a pas plafonné le montant REER, il a plutôt favorisé l'accès à un nouvel outil d'épargne retraite, le Régime

volontaire d'épargne-retraite (RVER). Chaque employeur aura l'obligation d'offrir le régime sans pour autant être obligé d'y contribuer. Chaque travailleur adhèrera automatiquement au RVER, mais aura l'option de s'en retirer. Les RVER seront gérés par les institutions financières ainsi que par les compagnies d'assurances. La mise en place d'un tel régime à grande échelle permettra à ces institutions déjà très lucratives d'avoir accès à un marché plus vaste et d'engranger encore plus de profits.

NOUS PROPOSONS : Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Le budget 2010 annonçait déjà l'augmentation de la TVQ de 7,5 % à 8,5 % au 1er janvier 2011, ce qui fut fait. Une prochaine hausse de 1 % est à prévoir au 1er janvier 2012. La coalition a toujours préconisé une formule de taxation progressive et écologiste en fonction de la nature des biens ou du service acheté. Ainsi, l'achat de certains biens de luxe pourrait être taxé davantage, alors que d'autres biens seraient soit exemptés de taxes ou alors taxés à un niveau moindre. Une avenue que n'envisage pas le gouvernement.



PARTIE B

Cette partie de notre document propose des mesures permettant de rétablir un équilibre entre les impôts des particuliers et les impôts des entreprises.

NOUS PROPOSONS : Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- C'est toujours seulement 50 % des gains en capital qui sont imposables pour les entreprises. Celles-ci peuvent aussi encore reporter dans leurs déclarations de revenus des pertes encourues les années précédentes.

NOUS PROPOSONS : Augmenter les redevances sur les ressources naturelles – exemple de l'industrie minière

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Les redevances minières ont effectivement été augmentées et

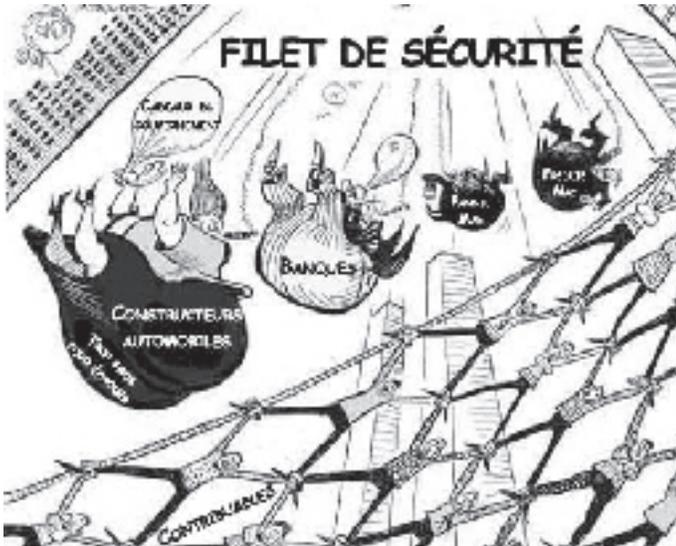
au lieu de récolter 540 M\$ dans les 5 prochaines années, on ira plutôt chercher 1,4 G\$. Soit 280 M\$ par année en moyenne. Une étude de la Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine et de Mining Watch Canada révèle pourtant que le Québec se prive de milliards de dollars en calculant les redevances à verser à partir du profit des minières plutôt que de se baser sur la valeur brute de production. D'autres chercheurs suggèrent des droits miniers calibrés au prix courant des ressources et le partage des profits au-delà d'une rentabilité jugée acceptable par les promoteurs. Il est en effet juste que les Québécois profitent des retombées d'une industrie exploitant une ressource non renouvelable appartenant à tous.

NOUS PROPOSONS : Rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- La taxe sur le capital a été abolie le 1er janvier 2011 pour les entreprises financières. Le Québec se prive ainsi de 800 M\$ supplémentaires.

NOUS PROPOSONS : Modifier les contrats secrets d'Hydro-Québec

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Le manque à gagner encaissé par HQ en 2011 à cause des contrats secrets conclus avec certaines entreprises s'élève à 467 M\$. Ces contrats ne sont pas remis en cause par le gouvernement, malgré les iniquités envers les autres entreprises et les coûts que tous assument dans leurs tarifs.



PARTIE C

Dans cette partie, nous proposons des mesures visant à lutter contre la fraude.

NOUS PROPOSONS : Lutter contre l'évasion fiscale

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- On y annonce une intensification de la lutte à l'évasion fiscale, qui devra atteindre au total 1,4 G\$ en 2013-2014. Cette annonce cible particulièrement la lutte au travail au noir et à la contrebande de tabac plutôt qu'à la criminalité économique et financière. Le gouvernement estime qu'il est plus aisé de récupérer des sommes d'argent à des particuliers qu'à des sociétés. Pourtant, la crise fiscale que nous vivons est en très grande partie due à l'évasion fiscale des grandes entreprises, qui ne paient pas leur part d'impôt. Il est temps que le gouvernement ajuste ses filets pour attraper les gros poissons, pas juste les petits.

NOUS PROPOSONS : Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Silence. Ce n'est qu'en octobre 2011 que le gouvernement a finalement annoncé qu'il tiendra une « commission d'enquête » sur l'industrie de la construction, après deux ans et demie de pression de la part du Québec tout entier. Un ménage doit être fait de toute urgence, alors que le gouvernement prévoit investir l'an prochain un sommet historique de 9,6 milliards \$ pour financer les travaux d'infrastructure



PARTIE D

Dans cette section, nos propositions permettraient l'économie de centaines de millions\$ grâce à la fin de tout recours à des compagnies privées dans certains services publics

NOUS PROPOSONS : Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Les projets de PPP continuent de progresser que ce soit dans le domaine du transport (pont de la 25), de la culture (l'Adresse symphonique de Montréal), de la sécurité publique (centre de détention Sorel-Tracy) ou de la santé (CHU et CHSLD), et ce, malgré les critiques et les ratés observés.

NOUS PROPOSONS : Cesser de recourir aux agences de placement dans les institutions publiques de santé

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Malgré le discours que le gouvernement veut nous faire avaler, le recours aux agences privées de placement de main-d'œuvre ne fait que s'accroître. Les montants consacrés à cette pratique en 2009-2010 ont augmenté de façon importante comparativement à l'année précédente — souvent du simple au double!

Sous le prétexte de vouloir éviter toute rupture de services de santé, cette pratique s'avère pourtant être de la sous-traitance, qui gaspille les fonds publics au profit du secteur privé.

NOUS PROPOSONS : Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- Le recours aux cliniques médicales spécialisées dans la dispensation de certaines chirurgies ne s'essouffle pas, et le dernier budget ne propose rien pour freiner cette tendance, malgré les pertes d'argent que cette stratégie entraîne. L'étude des crédits nous apprend d'ailleurs que plusieurs demandes de permis de CMS ont été déposées au 1er avril 2011. La plupart de ces nouvelles cliniques (privées, rappelons-le) dispenseraient des traitements allant bien au-delà de la chirurgie des cataractes, de la hanche ou du genou, conformément au règlement adopté en 2008.

PARTIE E

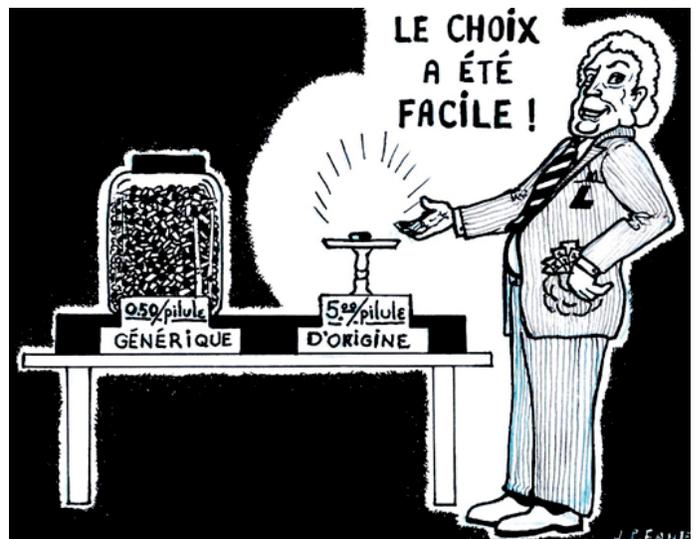
Cette dernière partie concerne la réforme de la Politique du médicament

NOUS PROPOSONS : Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- On a observé en 2010 un ralentissement de la croissance des dépenses en médicaments, avec une augmentation de 4,8 %, le plus bas taux en 14 ans. Cela peut être attribuable à la fin des brevets sur plusieurs médicaments et sur la baisse du prix des génériques imposé par le gouvernement. Il s'agit tout de même d'une augmentation substantielle, dans une province dépensant déjà 38 % de plus que la moyenne des pays de l'OCDE pour ses médicaments. La situation n'ira pas en s'améliorant si le gouvernement va de l'avant dans les négociations de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne - la prolongation des brevets qui y serait incluse entraînera des coûts supplémentaires de plusieurs centaines de millions de dollars pour nos régimes d'assurance médicaments.

NOUS PROPOSONS : Abolir la règle de 15 ans

LA REPONSE DU GOUVERNEMENT DANS LE BUDGET 2011- La règle des 15 ans coûtera aux contribuables québécois 193 M\$ cette année, pour des retombées estimées à 12 M\$. Donc, nous verserons 180 M\$ aux compagnies pharmaceutiques, soit le montant recueilli en 2010-11 grâce à la contribution santé...





« Finances Publiques : D'autres choix sont possibles! » ALTERNATIVES FISCALES ET ÉCONOMIES POTENTIELLES

A- RÉINSTITAURER LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT DES PARTICULIERS		
Alternatives fiscales et mesures proposées		<i>Argent récupéré (par année)</i>
1	Ajouter un palier d'imposition*	950 millions \$
2	Établir 10 paliers d'impositions différents	1,3 milliard \$
3	Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers*	567 millions \$
4	Diminuer le plafond des REER*	300 millions \$
5	Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés*	745 millions \$
B - RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LES IMPÔTS DES PARTICULIERS ET LES IMPÔTS DES ENTREPRISES		
6	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises	1,4 milliard \$
7	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles Exemple de l'industrie minière*	300 millions \$
8	Rétablir la taxe sur le capital pour les entreprises financières	800 millions \$
9	Modifier les contrats secrets d'Hydro-Québec	467 millions \$
C- LUTTER CONTRE LA FRAUDE		
10	Lutter contre l'évitement fiscal*	500 millions \$
11	Lutter contre l'évasion fiscale*	300 millions \$
12	Lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux *	600 millions \$
D- CESSER D'EMBAUCHER DES COMPAGNIES PRIVÉES DANS CERTAINS SERVICES PUBLICS		
13	Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques*	-----
14	Cesser de recourir aux agences de placement dans les institutions publiques de santé	56 millions \$
15	Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées	15 % à 30 % d'économie
E- RÉFORMER LA POLITIQUE DU MÉDICAMENT		
16	Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments*	1 milliard \$
17	Abolir la règle de protection des brevets (règle de 15 ans)	300 millions \$
	TOTAL PROJETÉ**	<i>Environ 9 milliards \$ par année</i>

* Les mesures marquées d'un astérisque ont été débattues et adoptées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Les autres mesures sont rapportées afin de soutenir l'élargissement du débat sur les choix fiscaux qui pourraient être faits. Par manque de temps ou à cause de divergences d'opinion, elles n'ont pas encore été discutées ou n'ont pas pu être adoptées par l'ensemble de la Coalition.

** Les montants présentés dans ce tableau ont tous été estimés de façon conservatrice. De plus, puisque la deuxième proposition inclut la première, le montant de 950 millions \$ n'a pas été considéré dans le total.